Conseil FH

Rapport de la séance de septembre

Jean-Daniel Pasche

Le Conseil FH a tenu sa troisième séance de l'année le 16 septembre dernier en format mixte, à savoir en présentiel et en visioconférence.
Comme de coutume, il s'est attardé sur les différents dossiers traités dans le cadre d'economiesuisse: point de situation Covid-19 et nouvelles mesures concernant le certificat Covid, priorités stratégiques 2022-2024, politique européenne, y compris le Brexit, Loi CO_2 et les projets fiscaux, dont notamment ceux de l'OCDE/G20.

Sur le plan économique, il a pris note de l'évolution des exportations horlogères suisses et le fait que la situation s'est bien améliorée, même s'il convient de rester prudent au vu des incertitudes sur les marchés, notamment liées à l'évolution de la pandémie.
Toujours sur le même thème, le Conseil a été informé sur l'évolution du dossier concernant la suppression des droits de douane sur les produits industriels tel que proposé par le Conseil fédéral. Le Conseil des Etats avait accepté cette proposition et le Conseil national l'a approuvée à son tour lors de la session d'automne des Chambres fédérales. Cette mesure aura pour effet de faire baisser les prix en Suisse et de simplifier les procédures douanières.
Au niveau du Swiss made, le Conseil a procédé à un état de situation quant à sa protection à l'étranger. La FH dispose déjà de trois marques de certification qui ont pour but de mieux protéger ce label à l'étranger, notamment dans l'Union européenne, aux Etats-Unis et à Hong Kong. Une décision a été prise de déposer une telle marque en Chine.
Le Conseil a également été informé sur les contacts qui existent dorénavant entre la FH et l'Association openmovement. Cette entité a pour but d'offrir une solution - sous la forme de la mise à disposition de plans d'un calibre mécanique - aux marques en quête de mouvements de montre. Elle a déjà publié un premier mouvement manuel en version 3D en mars 2021.
Enfin, le congrès ISO TC/114, qui s'est tenu en mai dernier sous la forme de visioconférences, a retenu l'attention des membres. Le chef de la délégation suisse, Pascal Cartier (Rolex SA, Genève) a présenté les résultats de cet événement.
Au chapitre des questions administratives, le Conseil a élu Léonard Petit-Jean (PJ Made SA, Les Brenets), comme représentant FH au Comité de direction de la Caisse AVS, Christelle Niklaus (Sowind SA, La Chaux-de-Fonds) à la Commission Veille législative, et Guillaume Boilot (TAG Heuer Branch of LVMH Manufactures SA, La Chaux-de-Fonds) en tant que délégué suppléant FH à l'Assemblée générale du COSC.o

Nouveau membre

Michel Theurillat SA
Fondée en 1973 par Michel Theurillat, la société jurassienne, sise à Courtemaîche, est aujourd'hui dirigée par son fils Yann. Occupant une dizaine d'employés, elle consacre principalement ses activités de sous-traitance à la branche horlogère: étampage, terminage et polissage de boîtes de montres, bracelets et divers composants (boucles, lunettes, carrures, fermoirs).

Theurillat SA

Report of the September session

Jean-Daniel Pasche

The FH Board held its third session of the year on September 16th in mixed-format mode – meaning in person and by videoconference – under the chairmanship of Jean-Daniel Pasche.
As usual, it focused on the various issues dealt with by economiesuisse: a Covid-19 status report and new measures concerning the Covid certificate; strategic priorities for 2022-2024; as well as European policy including Brexit, the CO_2 Act and tax projects – particularly those of the OECD/G20.
On the economic front, it took note of developments in Swiss watch exports and the fact that the situation has improved considerably, even if it is wise to remain cautious in light of market uncertainties, notably linked to developments in the pandemic.
Also in terms of the economy, the Board was informed of developments concerning the abolition of customs duties on industrial products as proposed by the Federal Council. The Council of States had already accepted this proposal and the National Council has accepted it in turn during the autumn session of the two chambers composing the Federal Assembly. This measure will have the effect of lowering prices in Switzerland and simplifying customs procedures.
With regard to Swiss made, the situation regarding its protection abroad has been reviewed. The FH already has three certification marks aimed at better protecting this label,